

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

MINISTRE DE L'INTERIEUR, DE
LA SECURITE ET DE LA DEFENSE
NATIONALE

DIRECTION DES AFFAIRES
INTERIEURES

orig
D E C R E T

N° 559 /PR/MISDN/DAI-P. 0 ANNEE 1966

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- VU la proclamation du 22 Décembre 1965;
 - VU le Décret n°558/PR du 31 Décembre 1966, portant formation du Gouvernement ;
 - VU le Décret n°215/PR du 16 Mai 1966, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des Membres du Gouvernement ;
 - VU le Décret n°41/PC-SGG du 16 Avril 1964 fixant la liste des emplois ou charges pour lesquels la nomination est laissée à la discrétion du Gouvernement ;
 - VU la Loi n°65-20 du 23 Juin 1965, fixant les règles relatives à l'organisation générale de l'Administration Publique ;
 - VU le Décret n°305/PC-CAB du 26 Août 1965 fixant les attributions des Chefs d'Arrondissement ;
- SUR la proposition du Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité ;

D E C R E T E :

ARTICLE 1°- M. ABDOULAYE Séidou, en service à la Sous-Préfecture de Parakou, est nommé Chef d'arrondissement de Bétérou (Sous-Préfecture de Parakou).

ARTICLE 2°- M. ANON Maurice, en service à la Sous-Préfecture de Kandi est nommé chef d'arrondissement de Gamia (Sous-Préfecture de Bembéréké).

ARTICLE 3°- M. ADAM CHABI/Bio, en service à la Sous-Préfecture de Kandi, est nommé chef d'arrondissement de Sonsoro (Sous-Préfecture de Kandi).

ARTICLE 4°- M. TOUNGOU Adamou Orou Kpaf, en service à la Sous-Préfecture de Kandi, est nommé chef d'arrondissement d'Angamadébou (Sous-Préfecture de Kandi).

ARTICLE 5°- M. IDRISOU Imorou, en service à la Sous-Préfecture de Nikki, est nommé chef d'arrondissement de Bouca (Sous-Préfecture de Nikki).

ARTICLE 6°- M. IDRISOU Babio, en service à la Sous-Préfecture de Nikki, est nommé chef d'arrondissement de Dunkassa (Sous-Préfecture de Nikki).

- 2 -

ARTICLE 7°- Le présent décret qui prendra effet pour compt
date de prise de service des intéressés, sera publié
au Journal Officiel de la République du Dahomey.

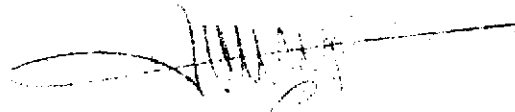
COTONOU, le 31 Décembre 1966

Par le Président de la République,
Le Ministre de l'Intérieur, et de la
Sécurité -


General Christophe SOGLO

Lt. Colonel Philippe AHO.

Le Ministre des Finances et
Affaires Economiques,


Bertin BORNA

AMPLIATIONS:

ORIGINAL.	1	JORD. DAI.	6
MEPT.MFAE.	2	PR.SEG	10
MJL.DGF.	5	DI.	1
TRESOR.	1	PREF.BORG.	1
S/P.PARAK.	1	S/P.BEMB.	1
S/P.KANDI.	1	S/P.NIKKI.	1
INTERESSES.	6		